

**Arrêté fédéral
concernant la construction
de la Source de Lumière Synchrotron Suisse (SLS)
à l'Institut Paul Scherrer (IPS) à Villigen**

du 18 juin 1997

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'article 85, chiffre 10, de la constitution;
vu le message du Conseil fédéral du 20 novembre 1996¹⁾,
arrête:

Article premier

¹ Un crédit d'ensemble de 159 000 000 francs est octroyé pour la construction de la Source de Lumière Synchrotron Suisse (SLS) à l'Institut Paul Scherrer (IPS) à Villigen.

² Le crédit d'ensemble est réparti dans les deux crédits d'engagement suivants:

- a. volet construction (achat de terrain inclus) 63 000 000 francs;
- b. volet système 96 000 000 francs.

Art. 2

¹ Le Conseil des EPF peut, en accord avec l'Administration fédérale des finances, effectuer des transferts de peu d'importance entre les deux crédits d'engagement.

² Les crédits de paiement seront inscrits dans les budgets de l'Administration fédérale des finances (volet construction) et de l'IPS (volet système).

Art. 3

Le crédit d'ouvrage de 17 000 000 francs autorisé par l'arrêté fédéral du 24 janvier 1991²⁾ concernant les projets de construction des Ecoles polytechniques fédérales (EPF) et des établissements de recherche qui leur sont rattachés pour le bâtiment de laboratoire sur le site ouest de l'IPS, est supprimé.

Art. 4

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 20 mars 1997

La présidente: Stamm Judith

Le secrétaire: Anliker

Conseil des Etats, 18 juin 1997

Le président: Delalay

Le secrétaire: Lanz

¹⁾ FF 1997 I 745

²⁾ FF 1991 I 253

Arrêté fédéral concernant la construction de la Source de Lumière Synchrotron Suisse (SLS) à l'Institut Paul Scherrer (IPS) à Villigen du 18 juin 1997

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1997
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.07.1997
Date	
Data	
Seite	873-873
Page	
Pagina	
Ref. No	10 109 092

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.